

# 2021 : LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT

## **BACCALAURÉAT GÉNÉRAL : QU'EST-CE QUI CHANGE ?**

Publication : 24 Juillet 2019

À partir de la rentrée 2019 et en fonction de votre choix, vous serez en 1re générale. Découvrez les changements en classes de première et terminale qui vont vous permettre de mieux vous orienter et de favoriser votre réussite dans l'enseignement supérieur.



© FatCamera -iStock.com

### **UNE NOUVELLE ORGANISATION**

Au lycée général, la réforme du baccalauréat rime avec la fin des séries. À la rentrée 2019, les séries ES, L et S seront donc supprimées. En revanche, si vous choisissez la voie technologique, les séries seront maintenues.

Votre parcours se composera d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels.

### **LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS**

À raison de 16h environ par semaine, vous suivrez les enseignements communs suivants :

- français (en 1re seulement) ;
- philosophie (en terminale seulement) ;
- histoire géographie ;
- enseignement moral et civique ;
- langues vivantes A et B ;
- éducation physique et sportive ;
- enseignement scientifique : code, intelligence artificielle, bioéthique, grands enjeux environnementaux.

## **LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ**

Pour approfondir les disciplines qui vous intéressent et préparer votre orientation, vous choisirez 3 spécialités en 1re et 2 en terminale, soit 12h au total :

- arts : histoire des arts, théâtre, arts plastiques, arts du spectacle, etc. ;
- biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement) ;
- histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- humanités, littérature et philosophie ;
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales ;
- littérature et langues et cultures de l'Antiquité ;
- mathématiques ;
- numérique et sciences informatiques,
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- sciences de l'ingénieur ;
- sciences économiques et sociales.

## **LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

Vous aurez également le choix d'un enseignement optionnel en 1re et possiblement 2 en terminale, à raison de 3h par semaine.

L'enseignement langues et cultures de l'Antiquité peut être choisi en plus.

Dès la première :

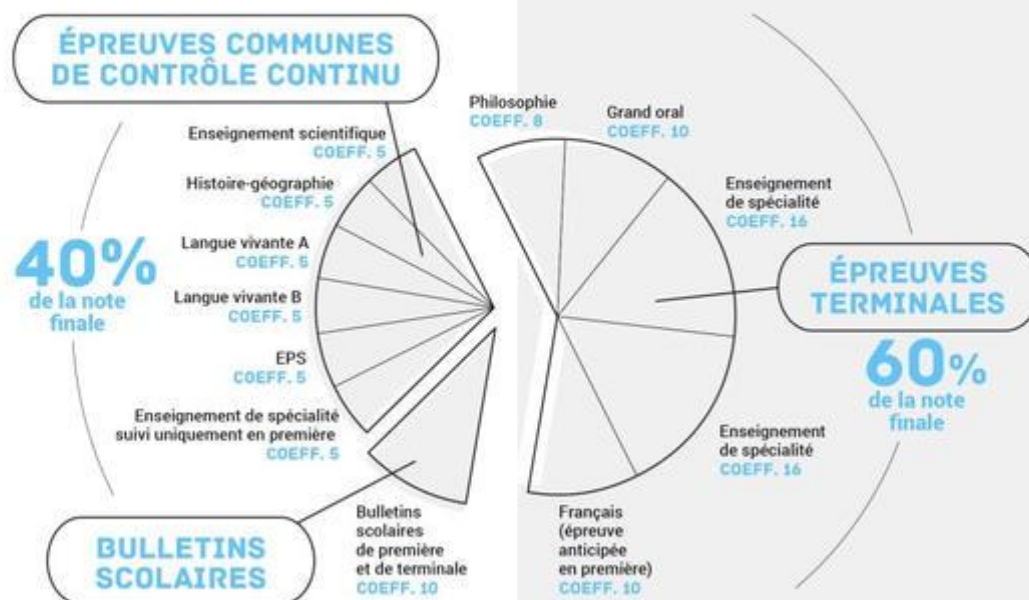
- langue vivante C ;
- arts ;
- éducation physique et sportive ;
- langues et cultures de l'Antiquité.

En terminale uniquement :

- mathématiques expertes ;
- mathématiques complémentaires ;
- droits et grands enjeux du monde contemporain.

## LES ÉPREUVES ET COEFFICIENTS

### LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

### UN TEMPS D'AIDE À L'ORIENTATION

Tout au long du lycée, vous serez accompagné pour préparer vos choix de parcours et, à terme, votre entrée dans l'enseignement supérieur. Vous bénéficierez de 54h annuelles en première et en terminale afin de concevoir votre projet de poursuite d'études via :

- les 2 semaines de l'orientation organisées par votre établissement ;
- des rencontres avec des représentants d'établissements supérieurs, des professionnels, des anciens élèves ;
- des visites de salon d'orientation ;
- des journées portes ouvertes ;
- des périodes d'immersion dans les formations qui vous intéressent ;
- etc.